

FICHE DE VALIDATION DES MISSIONS CONFIÉES EN ENTREPRISE DURANT TOUTE LA DURÉE DE LA FORMATION DE L'APPRENTI

Cette fiche est obligatoire pour l'inscription de l'apprenti au CFA.

Elle doit être complétée, avant la prise en compte du contrat d'apprentissage, par tout employeur qui souhaite embaucher un apprenti.

Elle doit ensuite être transmise, par le futur apprenti, au CFA dans lequel il veut s'inscrire, seul habilité à déterminer si le poste proposé est en adéquation avec son programme.

Une fois que les missions confiées par l'entreprise auront été validées par le Responsable Pédagogique du CFA, le contrat d'apprentissage pourra être pris en compte et l'apprenti pourra être inscrit au CFA.

Attention : En cas de changement de missions en cours de formation, l'employeur doit prévenir le CFA à l'adresse suivante : cfa@mairie-belfort.fr

L'APPRENTI

Nom

Prénom

Formation souhaitée **BP Coiffure**

L'ENTREPRISE

Dénomination

Lieu d'exécution du contrat

Le contrat d'apprentissage peut débuter :

- Au plus tôt durant les **trois mois précédant** la date officielle de début de formation
- Jusqu'à **trois mois après** la date officielle de début de formation.

Il doit s'achever au minimum **le jour de la date officielle** de fin de formation, soit le 1^{er} juillet de l'année correspondant au passage de l'examen.

L'employeur **s'engage à renvoyer la convention de formation signée** dans les plus brefs délais au CFA à l'adresse suivante cfa@mairie-belfort.fr.

L'employeur **s'engage à enregistrer le contrat d'apprentissage** sur le portail de son OPCO dès qu'il a en sa possession le contrat et la convention de formation signés par toutes les parties.

Titre du poste occupé par l'apprenti(e)

Missions principales : Cocher la case si mission confiée à l'apprenti

Gérer les produits et les matériels	☐
Planifier les activités	☐
Concevoir une coiffure personnalisée	☐
Mettre en œuvre des techniques de coloration et d'éclaircissement	☐
Créer et réaliser des coupes	☐
Concevoir et réaliser des mises en forme temporaires et des coiffages	☐
Mettre en œuvre des techniques de soins capillaires	☐
Mettre en œuvre des techniques de modification durable de la forme	☐
Apprécier la mise en œuvre et le résultat d'une technique	☐
Concevoir et réaliser des coiffures événementielles	☐
Réaliser des coupes masculines spécifiques	☐
Concevoir et réaliser une taille du système pilo-facial	☐
Transmettre des informations et rendre compte	☐
Suivre la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle	☐
Développer la vente des produits et des services	☐
Conseiller et vendre des produits, des matériels et des services	☐
Evaluer la satisfaction de la clientèle	☐
Collecter, sélectionner et traiter les informations	☐
Animer et encadrer les personnels	☐
Participer à la gestion de l'entreprise	☐
Evaluer le travail du personnel	☐

Missions secondaires (à compléter à la main si besoin)

L'employeur :

Nom - Prénom

Fonction

Fait à

Signature ou Tampon :

Le

Le CFA : Avis du Responsable Pédagogique ☐ Favorable ☐ Défavorable

Commentaires si avis défavorable :

Fait à

Signature :

Le